

CERTIFICAT DE RECYCLAGE

ATTRIBUÉ À

Midi et demi - Partenariat Solution Recyclage

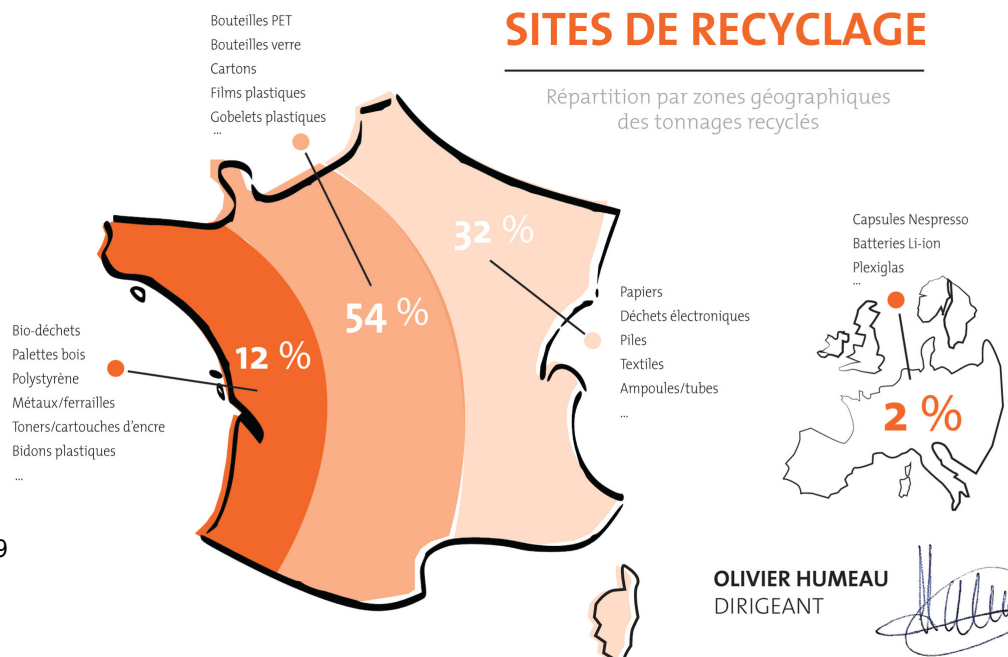
Solution Recyclage certifie avoir collecté auprès de la société susvisée pendant la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018 les déchets suivants. Ces déchets ont été recyclés en matières premières secondaires, en conformité avec la réglementation en vigueur.

Cartons	5 661,50 kg	☛ Cartons recyclés
Lampes / Tubes	0,15 kg	☛ Verre et métaux recyclés (Filière RECYLUM)
Gobelets PS	45,58 kg	☛ Cintres
Seaux PP	2 548,60 kg	☛ Caisses plastiques, mandrins, tubes, tuyaux
Bidons HDPE	223,30 kg	☛ Tubes-sièges auto-profilés
Cagettes PP	18,20 kg	☛ Caisses plastiques, mandrins, tubes, tuyaux
Cagettes bois	37,10 kg	☛ Bois énergie (chaufferie)
Tissus	0,20 kg	☛ Isolant phonique
Polystyrène (PSE)	6,84 kg	☛ Cintres, pots de fleurs, profilés
Canettes / conserves	523,28 kg	☛ Métaux recyclés
Vaisselle Cassée	237 kg	☛ Remblais
Palettes	36 kg	☛ Réparation et réutilisation
Film plastique (LDPE)	9,92 kg	☛ Sacs poubelles et films agricoles
Papier	66 kg	☛ Papiers recyclés
Bouteilles PET	189,10 kg	☛ Fibres textiles (polaire)
PVC expansé	0,20 kg	☛ Tuyaux et autres pièces en PVC
Pièces métalliques	0,50 kg	☛ Métaux recyclés
Bouteilles verre	2 696,30 kg	☛ Verre recyclé
Piles	0,55 kg	☛ Métaux recyclés
Toners / Cartouches d'encre	1,86 kg	☛ Réutilisation / valorisation matière

Votre démarche de recyclage a généré l'économie de :

📊 **10 274 kg** de CO2 ce qui représente une distance de **114 149 km** parcourus en voiture

📊 **105 468 kWh** ce qui représente **306** mois de consommation électrique d'un foyer français



Etabli le 29 janvier 2019

OLIVIER HUMEAU
DIRIGEANT

